



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 31/05/11

Reçu en Préfecture le : 01/06/11
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 30 mai 2011
D-2011/284

Aujourd'hui 30 mai 2011, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

(sauf de 17h20 à 18h00 M.Hugues MARTIN)

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Madame Laeticia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI, *M. Michel DUCHENE (présent jusqu'à 17h30), Mme Chantal BOURRAGUE (présente jusqu'à 17h50), Mme Sylvie CAZES (présente jusqu'à 17h30), Mme Emmanuelle CUNY (présente à partir de 17h55), Mr Matthieu ROUYEYRE (présent jusqu'à 17h30)*

Excusés :

Monsieur Anne-Marie CAZALET, Monsieur Alain MOGA, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Jean-Michel PEREZ

**Palais des sports. Réhabilitation. Aménagement
d'un plateau sportif et de locaux annexes. Maîtrise
d'œuvre sans concours. Appel d'offres restreint.
Commission composée comme un jury. Autorisation.**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Il est envisagé de réhabiliter le Palais des Sports, construit en 1966, situé dans le quartier Victor-Hugo sur la place de la Ferme de Richemont.

Après le déménagement de l'Orchestre National de Bordeaux Aquitaine, l'établissement pourra retrouver sa vocation sportive initiale.

Afin d'évaluer les conditions d'aménagement de cet équipement, une étude de faisabilité et de programmation a été confiée au programmiste PILATE MENIGHETTI.

Cette opération comprendra :

- la remise en état du plateau sportif, des gradins (environ 2000 places) et des coursives
- la création de vestiaires/douches pour les joueurs et arbitres
- la création de sanitaires
- l'aménagement de locaux de stockage

Les travaux intégreront les mises aux normes de sécurité incendie et d'accessibilité.

Le montant total de l'opération, incluant les frais d'études préalables, maîtrise d'œuvre, bureau de contrôle, coordination sécurité et protection de la santé, coordination des travaux et aléas s'élève à 3 600 000,00 € TTC dont 3 000 000,00 € TTC pour les travaux - valeur septembre 2010.

Afin de procéder au choix du Maître d'œuvre qui conduira cette opération et en définira le calendrier, un appel d'offres restreint sera lancé par la Direction de la Concurrence et de la Commande Publique.

La commission formée en jury est composée, conformément aux dispositions des articles 22 et 24 du Code des Marchés Publics :

- du Maire, Président de droit ou son représentant,

- de membres du Conseil Municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste, au nombre de 5 titulaires et de 5 suppléants :

Titulaires

- Jean-Louis David
- Arielle Piazza
- Michel Duchène
- Elizabeth Touton
- Jean-Michel Pérez

Suppléants

- Emmanuelle Cuny
- Guy Accoceberry
- Laëtitia Jarty
- Ludovic Bousquet
- Pierre Hurmic

- des personnalités désignées par le président du jury et dont la participation présente un intérêt particulier au regard de l'objet du concours (maximum 5 personnalités),

- des personnes qualifiées désignées par le président du jury, à raison d'au moins 1/3 des membres du jury, ayant la même qualification ou une qualification équivalente à celle exigée des candidats.

L'ensemble de ces membres ont voix délibérative.

Le Président du jury peut inviter le comptable public et un représentant du Directeur Général de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes. Ils ont voix consultative.

Le Président du jury peut faire appel au concours d'agents de la collectivité compétents dans la matière qui fait l'objet de la consultation ou en matière de marchés publics. Ces agents ont voix consultative.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- désigner cette commission qui devra donner un avis sur le choix du concepteur,
- lancer l'appel public à candidatures,
- A rémunérer les Maîtres d'œuvre membres du jury, à raison d'un forfait de 209,79 € HT par demi-journée de présence et prévoir le remboursement des frais kilométriques en fonction des taux en vigueur.

La dépense résultant des frais de concours sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique : 411 - article : 2313

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 30 mai 2011

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE